

Liban

IMPOSER

le cessez-le-feu

Le Parti communiste exprime sa profonde émotion et sa consternation devant l'escalade de la violence à Gaza et au Liban. Les bombardements intensifs d'infrastructures civiles ont fait plus de 380 victimes innocentes, dont de nombreux enfants, et des centaines de blessés. Le peuple libanais, qui a déjà connu plus de 17 ans de guerre, est à nouveau pris en otage. L'ampleur des destructions ramène le Liban plus de 20 ans en arrière.

Les communistes expriment donc leur solidarité à l'égard du peuple libanais et des Français vivant aujourd'hui au Liban.

La France appelle aujourd'hui, par la voix de son gouvernement, à un cessez-le-feu sous conditions. Exiger un cessez-le-feu et organiser un corridor humanitaire est une bonne chose. Mais dans la lignée des positions américaines et israéliennes, on ne peut laisser imposer des conditions, à savoir le désarmement unilatéral du Hezbollah, pour obtenir l'arrêt des hostilités. Une telle position n'est pas à la hauteur de la gravité de la situation et ne permettra pas d'arrêter les violences et les bombardements. Le désarmement du Hezbollah ne peut être que le résultat d'un consensus inter-libanais. C'est d'ailleurs ce que pro-

posent la quasi totalité des forces politiques du Liban ainsi que le gouvernement de ce pays.

En outre, au vu des profonds liens d'amitié existant entre la France et le Liban, au vu de l'ampleur des destructions là bas, le gouvernement ne peut pas laisser Israël détruire ce pays sans réagir !

Il faut exiger, comme l'a fait Marie-George Buffet mardi à Matignon devant Dominique de Villepin, un cessez-le feu sans conditions. Et pour cela :

☑ Imposer l'arrêt immédiat des bombardements et des incursions israéliennes au Liban et en Palestine. L'arrêt de tirs de roquettes du Hezbollah et du Hamas.

☑ Effectuer un échange de prisonniers. Toutes les personnes «soldats israéliens, élus et ministres palestiniens» détenus dans le cadre de cette crise doivent être libérés sans conditions.

☑ Garantir le respect absolu des conventions de Genève et du droit humanitaire. La sécurité des missions humanitaires et des secours d'urgence doit être garantie.

☑ Exiger le retrait des troupes israéliennes de Gaza et du Liban. Une force internationale sous l'égide de l'ONU devrait être chargée de faire respecter le cessez-le-feu et de sécuriser la zone.

Au-delà d'un cessez-le feu, il est urgent de se mobiliser pour réunir les conditions d'une paix durable au Proche-Orient. Le défi posé à la communauté internationale est considérable. La France et ses partenaires européens doivent être à la hauteur et faire preuve d'initiatives. Une conférence internationale, dans le cadre de l'ONU doit être convoquée pour obtenir et garantir des avancées décisives :

☑ La mise en oeuvre d'un nouveau processus de règlement politique du conflit israélo-palestinien. Pour cela, il faut tout de suite rétablir les financements internationaux de l'autorité palestinienne. L'objectif est d'aller vers un règlement global comprenant la création d'un État Palestinien dans les frontières de 1967, la sécurité pour tous, la libération de tous les prisonniers palestiniens et libanais en Israël.

☑ La garantie d'une pleine souveraineté libanaise où seul un Etat démocratique et non confessionnel puisse disposer de la force armée. Seul un accord politique par consensus inter-libanais doit permettre l'obtenir le désarmement du Hezbollah

☑ La définition dans le cadre de l'ONU des conditions régionales de la sécurité et d'un désarmement multilatéral, notamment nucléaire, impliquant tous les pays concernés y compris l'Iran et Israël.